

Correction des exercices

Paris, ville mondiale

- 1) La France est une puissance de rang mondial. Paris étant la capitale de ce pays, elle est une ville mondiale. D'après le document, cette ville a un rayonnement mondial grâce à son économie dynamique et à sa forte densité de population. En effet, elle concentre à elle seule 90% des 500 plus grandes banques du pays, 80% des firmes de plus de 500 salariés, 50% du potentiel national d'innovation, 53% des cadres, 37% de l'emploi de haut niveau. La ville produit presque un tiers du PIB national. En outre, le bassin parisien abrite 20% de la population sur 2,5% du territoire, ce qui correspond à une densité de population d'environ 1000 habitants au kilomètre carré.
- 2) Les aspects de la puissance parisienne que le document n'aborde pas sont nombreux. Paris est la capitale politique de la France, son gouvernement et ses institutions y siègent. De plus, la ville héberge une place boursière de rang mondial et possède des plateformes multimodales (Orly et Roissy-Charles-De-Gaulle combinant aéroports, lignes de trains, métro, et routes). Elle accueille un grand nombre de touristes, d'étudiants et de chercheurs et est choisie pour nombre de colloques internationaux. L'art, la haute couture, l'industrie du luxe font aussi partie des cordes que Paris ajoute à son arc.
- 3) La ville de Paris connaît toutefois des difficultés. En effet, une bulle immobilière entraîne des problèmes de logement et la gentrification de certains arrondissements. La cherté de la vie est également une problématique pour les parisiens. A l'échelle nationale, seule Strasbourg, où siège le Parlement européen, peut concurrencer Paris. A l'échelle européenne, d'autres villes comme Londres (pour sa place boursière et le tourisme) ou Bruxelles (qui abrite certaines institutions de l'Union Européenne : la commission européenne, le conseil européen, le conseil des régions) la supplantent. Quant à l'échelle mondiale, New York (Etats-Unis) et Tokyo (Japon) sont des exemples de villes mondiales beaucoup plus dynamiques que Paris sur les plans économique et financier ainsi que pour le domaine des transports (possibilité d'accès aux ports).

Les DOM-TOM

- 4) Les territoires d'outre-mer représentent un intérêt économique pour la France métropolitaine car ils participent à l'extension de sa ZEE, permettent de développer le tourisme et apportent des produits spécifiques (bananes, noix de coco, fruits de la pêche, etc.). Ils créent une diversité culturelle en France tant sur le plan linguistique qu'artistique ou culinaire. La recherche avance également grâce à ces territoires : la faune, la flore sont étudiées, l'aérospatiale se développe (en Guyane notamment). Sur le plan stratégique, la présence de la France sur tous les océans du globe lui permet d'établir des escales (pour les routes commerciales notamment) et des bases militaires.
- 5) La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion, avec leurs taux de chômage élevés (respectivement 22,5%, 22%, 24,5%) montrent que la France connaît un déclin économique depuis quelque temps. Cependant, le Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon (avec 7% et 10% de chômage) permettent de relativiser ce déclin, prouvant que certaines régions restent dynamiques.